



Parti sans remise des clefs ni etats des lmeux

Par **rabsi**, le **10/02/2010** à **10:24**

Bonjour, rnje loue un paratement t3 dont le locataire ma envoyer un courier en a/r au moi d'ocotbre 2009 afin de m'informer qu'elle quitter celui ci le 15 janvier 2010 rnelle à bien demnenager (j ai reussit a trouver sa nouvelle adresse)mais ne ma jamais rendue les clefs de l appartement (dont je n est pas les doubles) ni fait d'etats des lieux malgres mes relances telephoniques et courier !!rna question est comment puije r cup rai mon appartement pour le relouer (j avais deja trouver deux potentiel locataire qui on louer autres part)et aussi comment recuperai les loyers du mois de janvier et frevier et puije lui imputer la clause pernale du bail qui stipule qu en cas d occupation illegale des lieux ce qui est sont cas(puisque elle devrait m avoir rendue les clefs et avoir fait l'etat des lieux depuis deja pres d un mois rnmerci de me donner une reponse clair et utile avrec des refereences de textes de lois rncordialement